

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 13 mars 2023

**N° CP-2023-2-2-1**

**N° applicatif 5430**

### **2<sup>ème</sup> Commission**

Commission Dynamiques économiques, touristique, agricole, emploi et transitions énergétiques et climatiques

#### **Service instructeur**

Service de l'agriculture, du foncier et des forêts

#### **Service consulté**

### **ABATTOIR DÉPARTEMENTAL DE CERNAY : INVESTISSEMENTS ET GROS TRAVAUX 2023**

Résumé : La Collectivité européenne d'Alsace est propriétaire de l'abattoir de proximité de Cernay qui est une composante majeure de la politique menée pour soutenir l'agriculture et les circuits courts. Son fonctionnement est assuré dans le cadre d'une délégation de service public qui stipule que les travaux d'investissement et de gros entretien sont à la charge du propriétaire.

La commission consultative de l'abattoir a validé, le 30 novembre 2022, un programme 2023 de travaux de gros entretien et d'investissement pour un montant de 40 000 €. Celui-ci vient en complément des travaux d'extension et de modernisation de l'abattoir qui seront achevés en 2023.

Le fonctionnement de l'abattoir de CERNAY est assuré dans le cadre d'une convention de Délégation de Service Public (DSP) qui sera renouvelée le 1<sup>er</sup> avril 2023. L'exploitant est une Société par Actions Simplifiées (SAS) qui a été créée spécifiquement et uniquement pour exploiter l'abattoir. Cette société est composée d'éleveurs, d'associations (association des Fermes Auberges, association « Bienvenue à la ferme », association des usagers de l'abattoir, ...), de bouchers et de simples particuliers.

L'abattoir est une composante majeure de la politique menée par la Collectivité pour soutenir une agriculture bien intégrée dans son territoire et pour soutenir et promouvoir les circuits courts. Le maintien de l'élevage dans les territoires doit être recherché, avec un impact fort sur les paysages (prairies, blé, vergers, ...) et sachant que les prairies ou les cultures d'hiver limitent les coulées de boue, protègent la ressource en eau, limitent les intrants dans le sous-sol et la nappe et favorisent la biodiversité. La Collectivité soutient l'agriculture à hauteur d'environ 6 M€ en 2023.

L'abattoir de Cernay est indispensable pour les éleveurs alsaciens ; les prestations de découpe et de conditionnement proposées par l'exploitant ont permis le développement des filières de vente directe du producteur au consommateur.

Pour mémoire, il a déjà été prévu pour l'année 2023 de terminer les travaux d'extension et de modernisation (agrandissement des locaux administratifs, agrandissement des capacités de stockage frigorifiques et de l'atelier de découpe, ajout d'un atelier de préparations bouchères hachées), dont le coût global s'élève à 2,5 M€ HT pour la Collectivité. Ces travaux, débutés en 2022, doivent s'achever en mars 2023 pour la livraison des nouveaux locaux. Le réaménagement intérieur de l'existant se déroulera en avril et mai et l'installation complète du nouveau groupe froid sera finalisée au mois d'août, pendant la période de fermeture annuelle de l'abattoir.

En sa qualité de propriétaire de l'équipement, dans le cadre de la convention de DSP et sur proposition de la commission consultative de l'abattoir, la Collectivité prévoit en 2023 les travaux de gros entretien et d'investissement suivants pour un montant de 40 000 € :

- ✓ Mise en stock d'une pompe de relevage du prétraitement (3 000 €) ;
- ✓ Création et aménagement d'une zone de nettoyage et de désinfection pour le petit matériel (couteaux, fusils, gants de protection, scies, ...) (10 000 €) ;
- ✓ Ajout d'un exutoire sur la chaîne d'abattage des bovins ; il permettra de mettre en place des arrêts mécaniques sur le rail de la chaîne d'abattage afin de maintenir un écart entre chaque bovin (5 500 €) ;
- ✓ Réaménagement de la zone de mise en quartiers (nouvelle scie et stérilisateur) (10 500 €) ;
- ✓ Ajout d'un stérilisateur pour l'écarteur de flanc (11 000 €).

40 000 € de Crédits de Paiement (CP) ont été inscrits au Budget Primitif 2023 pour ces investissements et acquisitions pour l'abattoir de proximité de CERNAY.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver les travaux de gros entretien et d'investissements au sein de l'abattoir de proximité de CERNAY pour l'année 2023, hors imprévus éventuels, pour un montant estimatif de 40 000 € qui relèveront de l'opération P2170001T17.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY